

PROGRAMME DE FORMATION

Les troubles du comportement alimentaire : anorexie-boulimie-obésité

Votre contact

Tél : 05.49.28.32.00
Mail : inscription@cerf.fr

Durée

5.00 jour(s)
35:00 heures

Public

Tout personnel médical, paramédical, social et éducatif prenant en charge des personnes souffrant de troubles du comportement alimentaire.

Participants

Mini : 6 p. Maxi : 15 p.

Objectifs de la formation

Décrire les symptômes des troubles du comportement alimentaire.

Identifier les facteurs individuels, familiaux et sociétaux déterminant ces troubles.

Analyser les troubles du comportement alimentaire dans leurs dimensions addictives et dans leurs rapports avec le lien social (couple, famille, société).

Programme

Anorexiques trieuses et boulimiques : rien manger.

Symptômes : distorsions de la perception, atteinte de l'intégrité corporelle, dysmorphophobie.

Etat des lieux : clivage au sein du Moi. La perte de l'appétit et l'histoire clinique : naissance, adolescence.

Traitement : importance de l'hospitalisation - Travail avec la famille.

Boulimie nerveuse avec et sans vomissement.

Symptômes : phénoménologie de la crise et sa ritualisation.

Vécu traumatique localisé dans le corps : importance de l'anamnèse.

Etat des lieux. Profils psychopathologiques. Critères.

Traitement par la psychothérapie.

Traits cliniques communs du couple anorexie-boulimie.

Obésité. Recherche des causes.

Les multiples comportements.

Les traitements : adaptés et non adaptés, effets négatifs ou dangers des régimes.

NB : La formation est abordée sous un angle clinique , les traitements médicamenteux ne sont pas abordés.

Méthodes et supports

" Apports théoriques. Études de cas cliniques. Échanges. "

Prérequis

Aucun

Modalités de positionnement et d'évaluation :

- en amont de la formation un questionnaire de positionnement est adressé au futur stagiaire afin d'apprécier à la fois ses acquis, ses besoins et ses attentes ;
- au début de la formation, les réponses à ce questionnaire sont le point de départ d'un travail de mise en commun autour des pratiques et attentes des participants ;
- au cours de la formation, de nombreux exercices, études de cas ou mises en situations permettent aux apprenants d'assimiler les savoirs et savoir-faire et au formateur d'appréhender, à l'aide d'indicateurs, si ces savoirs et savoir-faire sont à la fois acquis (ou en cours d'acquisition) et correctement mis en œuvre par les personnes formées.
- en fin de formation les participants sont invités à compléter une fiche « évaluation » leur permettant d'exprimer leurs appréciations et de faire état de leurs acquis vis-à-vis de l'action de formation.

À l'issue de la formation, CERF FORMATION délivrera, en fonction notamment des retours sur l'évaluation des acquis, une attestation de fin de formation.

Accessibilité aux personnes en situation de handicap :

Les aménagements du dispositif pédagogique utiles à la compensation du handicap seront étudiés sur demande par notre référent handicap (referenthandicap@cerf.fr), en liaison avec le Centre Ressource Formation Handicap.

Tous nos locaux sont accessibles aux PMR.